



7° TSF-MILLET COMPÉTITION DE SKI ALPINISME 6 et 7 FÉVRIER 2010

www.tsf-millet.org



	1 ^{er} Équipier	2 ^{ème} Équipier
Nom		
Prénom		
Sexe/Date Nais.	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
Adresse		
Ville /C.Postal		
Téléphone		
Email		
Club		
N° Licence FFCAM		

Catégorie	Vétérans + de 40 ans			Seniors 24-39 ans			Espoirs 21-23 ans			Juniors 18-19-20 ans			Cadets 15-16-17 ans		
	H	F	M	H	F	M	H	F	M	H	F	M	H	F	M
Équipe*															
Parcours A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
Parcours Jeunes										<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tarif par équipe	92 € (2 repas de midi compris) ou 112 € après le 25/01/2010									46 € (2 repas de midi compris) ou 56 € après le 25/01/2010					

(*) Deux coéquipiers de catégorie d'âge différente seront classés en seniors. Exception pour 1 cadet + 1 junior : classement junior (F:Femme, H:Homme)
Les cadets et juniors courent uniquement sur le parcours Jeunes.

! Votre inscription ne sera prise en compte que si votre dossier est **complet**. Le règlement est également exigé pour les équipes parrainées par leur club (Une facture pourra être délivrée immédiatement). D'autre part, le nombre d'équipes étant limité pour des raisons de sécurité (140 équipes parcours A), les dossiers seront enregistrés par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. Votre dossier doit comprendre les éléments suivants :

Documents à fournir obligatoirement

- 1 photocopie lisible de la licence FFCAM (permettant le classement Alpi Ski Tour), FFME ou FFS pour chaque compétiteur, **avec visa médical**. A défaut de licence avec assurance spécifique, les compétiteurs **étrangers et catégories jeunes** pourront prendre une licence découverte de 48 heures pour la somme de 10 €. La licence découverte ne peut pas se substituer à une licence fédérale annuelle pour courir le parcours A.
- 1 chèque (**) à l'ordre de « **TSF Tournette Sources du Fier** », couvrant l'inscription de l'équipe et les repas accompagnateurs.
- 1 autorisation parentale pour chaque compétiteur mineur (Parcours Jeunes Uniquement)
- 1 second chèque à l'ordre « **TSF Tournette Sources du Fier** » pour l'hébergement

(**) cf. instructions au verso pour le règlement

! **Hébergement !** Cette année, l'organisation vous propose un hébergement à la Maison Familiale Rurale "L'Arclosan" à Serraval (entre Faverges et Thônes). 110 places disponibles


A faire parvenir avant le 01/02/2010 à l'Office du Tourisme de Faverges – 74210 FAVERGES
Seules les équipes désengagées avant le mercredi 3 février 12 heures seront remboursées.
Aucune inscription acceptée par fax (souvent illisible)

Frais d'inscription



7° TSF-MILLET COMPÉTITION DE SKI ALPINISME 6 et 7 FÉVRIER 2010




 Établir un chèque comprenant les frais d'inscription et les repas accompagnateurs

Frais d'inscription (comprenant les deux repas de midi du 6 et du 7 février)		
Vétérans / Seniors ou Espoirs	92 € par équipe (112 € après le 25/01/10)	€
Juniors ou Cadets	46 € par équipe (56 € après le 25/01/10)	€
Licence découverte	10 € x <input type="text"/>	€
Repas accompagnateur		
Samedi 06/02 à Thônes :	12 € x <input type="text"/>	€
Dimanche 07/02 à Faverges :	12 € x <input type="text"/>	€
TOTAL 1^{er} chèque		€

Règlement par chèque à l'ordre de « TSF Tournette Sources du Fier »

Hébergement

 Hébergement possible dans la limite des 110 places disponibles, en demi-pension, à la MFR l'Arclosan. Type d'hébergement : demi-pension en chambres de 3, 4, 5 ou 6 personnes.

Nuit du vendredi 05/02 au samedi 06/02		
68 € par équipe		€
34 € par accompagnateur x <input type="text"/>		€
Nuit du samedi 06/02 au dimanche 07/02		
68 € par équipe		€
34 € par accompagnateur x <input type="text"/>		€
TOTAL 2^{ème} chèque		€

Règlement par chèque à l'ordre de « TSF Tournette Sources du Fier »

N° de téléphone obligatoire où nous pouvons vous joindre :



Seules les réservations accompagnées de ce chèque seront prises en considération

Si nous ne pouvons donner suite à votre demande, nous vous appellerons pour vous en informer, dès réception de votre courrier.

Merci de votre compréhension
et à bientôt.

La signature du bulletin atteste de l'acceptation pleine et entière du règlement de course.

Signatures précédées de la mention « **lu et approuvé** »


1^{er} équipier


2^{ème} équipier

A faire parvenir avant le 01/02/2010 à l'Office du Tourisme de Faverges – 74210 FAVERGES
Seules les équipes désengagées avant le mercredi 3 février 12 heures seront remboursées.
Aucune inscription acceptée par fax (souvent illisible)